

Comité exécutif Compte-rendu

Mercredi 23 septembre 2020

16:20-18:00 CET

Réunion Zoom en ligne

Mot de bienvenue du Président, Guus Pastoor

Adoption de l'ordre du jour et du compte-rendu de la dernière réunion (03/07/20) : adoptés

Stratégie De la ferme à la table- Projet de plan d'action

- **Présentation des résultats du questionnaire**

Cliquez [ici](#) pour accéder à la présentation.

Le Secrétaire général présente les [résultats du questionnaire](#). Le questionnaire envoyé demandait aux membres du Comité exécutif d'identifier les initiatives de la stratégie De la ferme à la table qui concernaient « directement » ou « indirectement » le MAC.

- **Échange de vues**

Le Président estime que si la DG MARE était en charge ou co-responsable de l'un ou l'autre dossier, il conviendrait de l'inclure aux travaux du MAC. Il est important de tenir compte de la capacité de travail du MAC et du calendrier des initiatives.

Sean O'Donoghue (KFO) convient que le MAC doit intégrer les initiatives de la DG MARE dans son programme. Ils suggèrent que les membres attribuent les initiatives aux trois groupes de travail.

Pim Visser (VisNed) souligne qu'il y avait un problème d'indicateurs de durabilité dans le cadre des normes de commercialisation.

Le Président donne la possibilité aux représentants de la Commission de réagir aux résultats.

Camille Gallouze (DG MARE) explique qu'il y a quelques légères différences, mais que la Commission n'a pas d'autre commentaire à ajouter pour l'instant.



- **Prochaines étapes**

Sean O'Donoghue (KFO) déclare sur les « normes de commercialisation de l'UE » sont sous la responsabilité du groupe de travail 1. Ils ont bien noté le commentaire de VisNed. Le groupe de travail 1 devra examiner le point sur la durabilité et voir s'il est uniquement associé aux normes de commercialisation ou s'il va au-delà.

Le Président explique que « le soutien aux producteurs primaires dans la chaîne alimentaire » sera probablement attribué au groupe de travail 1, étant donné qu'il s'agit de production.

Le Secrétaire général convient que le groupe de travail 1 serait probablement le plus adéquat.

Sean O'Donoghue (KFO) explique que le dossier sera attribué au groupe de travail 1, bien que certains aspects concernent les groupes de travail 2 et 3, ce qui exigerait peut-être une approche plus horizontale.

Andrew Kuyk (CEP) souligne que le groupe de travail 2 était également intéressé, car c'est un sujet qui touche aussi à l'approvisionnement du marché. Ils indiquent que le groupe de travail 2 serait intéressé par les questions de « fraude alimentaire ». En fonction du segment de la chaîne où a lieu la fraude, ce sont différents aspects qui concernent différents groupes de travail. C'est un sujet très important pour le secteur de la transformation, en termes de traçabilité et d'étiquetage. C'est aussi important pour les consommateurs, en rapport avec les principes de la législation relative à l'étiquetage. Il existe différents types de fraude, comme la pêche INN, l'altération à l'aide de colorants pour redonner un aspect de fraîcheur, la mauvaise caractérisation des espèces. Il peut aussi y avoir des problèmes liés à des erreurs commises par les opérateurs. Ils soulignent que ce sujet est important pour les consommateurs européens et américains et pour la réputation des opérateurs. L'avis que le MAC rédigera sur la fraude alimentaire ne devrait pas être trop spécifique. Il devrait faire la différence entre les différents types de fraude.

Le Secrétaire général souligne qu'en termes de structure du MAC, la question de la fraude alimentaire concerne le groupe de travail 3.

Le Président propose de l'inclure dans les travaux des groupes de travail 2 et 3, en fonction de la charge de travail des deux groupes.

Christine Absil (Good Fish Foundation) salue la référence aux complexités de la fraude. L'altération ne concerne pas uniquement les consommateurs, elle constitue aussi une distorsion de la concurrence entre acteurs du marché. C'est souvent lié à un manque de précision dans la législation. Le MAC devrait tenter d'élaborer des recommandations sur les problèmes d'altération.



Le Président, concernant les « critères minimaux pour un approvisionnement alimentaire durable », aimerait qu'il soit sous la responsabilité des groupes de travail 2 et 3.

Sean O'Donoghue (KFO) suggère que ce soit le groupe de travail 3 qui mène les travaux.

Andrew Kuyk (CEP) estime que ce sujet concerne les deux groupes de travail. Il conviendrait de répartir les responsabilités et la coopération entre les groupes de travail.

Le Président suggère d'inclure le "programme promotionnel de l'UE" dans les travaux du groupe de travail 3. Pour le "plan d'intervention visant à garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaires", le Président suggère le groupe de travail 2.

Sean O'Donoghue (KFO), pour ce qui est de la « gouvernance des entreprises », suggère que ce sujet soit traité par un groupe de travail horizontal ou bien sous la responsabilité du Comité exécutif.

Le Président suggère que ce soit aussi le cas pour « des entreprises et une conduite commerciale responsables ». Avec le temps, le Comité exécutif pourrait attribuer des parties aux différents groupes de travail. Le Président suggère que la « reformulation- seuils maximaux pour certains nutriments » soit sous la responsabilité du groupe de travail 3. Le « cadre pour un étiquetage alimentaire durable » devrait être sous la responsabilité du groupe de travail 3. Concernant le « bien-être animal », s'il s'agit d'aquaculture, c'est au CCA de traiter cette problématique. Si le point couvre aussi la capture, alors le MAC devra aussi l'envisager via son groupe de travail 3. Le "plan d'action pour une agriculture biologique" sera aussi pour le CCA.

Sean O'Donoghue (KFO) estime que les groupes de travail devraient définir la méthode de travail qu'ils adopteront pour traiter ces sujets.

Le Président est d'accord avec la proposition de KFO. Les groupes de travail devraient examiner les différentes initiatives et définir leur niveau d'importance pour le MAC, ainsi que les documents à produire et le calendrier. Le Comité exécutif pourra ensuite définir le périmètre et la répartition de la charge de travail entre les différents groupes de travail.

Examen des projets d'avis à adopter

- **Projet d'avis sur la collecte de données de CSTEP (groupe de travail 1)**

Sean O'Donoghue (KFO), en tant que Président du groupe de travail 1, explique que l'avis couvre les captures sauvages, l'aquaculture et la transformation. Il contient des recommandations spécifiques sur les prix moyens de la flotte ainsi que sur les rapports bisannuels relatifs à l'aquaculture et au secteur de la transformation. Il a pour but de renforcer la collaboration avec le CSTEP.



Le Comité exécutif adopte le projet d'avis soumis par le groupe de travail 1.

- **Projet d'avis sur la recommandation du Conseil consultatif pour l'aquaculture sur l'étiquetage du caviar (groupe de travail 3)**

Le Secrétaire général explique que c'est la FEAP qui a soumis cette question au groupe de travail 3. L'objectif était que le MAC puisse entériner la recommandation du CCA sur l'étiquetage du caviar. Le groupe de travail 3 a examiné la question à plusieurs reprises. Un peu plus tôt dans l'année, le Groupe de travail est convenu de soumettre le projet d'avis au Comité exécutif pour approbation. Le groupe de travail 3 n'a pas préparé de texte en particulier, il est simplement d'accord pour entériner l'avis du CCA. Au niveau du groupe de travail, la FEAP, WWF et l'AIPCE-CEP ont également fait des commentaires. Le Secrétariat a rédigé un projet de document en se basant sur l'avis du CCA, en exprimant son soutien et en y ajoutant les commentaires de la FEAP, de WWF et de l'AIPCE-CEP. Le Secrétariat a échangé de façon informelle avec la FEAP et l'AIPCE-CEP afin de dresser un pont entre leurs commentaires, mais la formulation n'est pas encore finalisée. La FEAP et l'AIPCE-CEP conviennent qu'il serait préférable de reporter l'approbation à la prochaine réunion.

- **Autres projets d'avis**

Andrew Kuyk (CEP), en tant que Président du groupe de travail 2, explique que le projet sur un meilleur alignement des programmes de contrôle des exportations des principaux marchés a été examiné lors des réunions du groupe de travail 2 des 9 et 22 septembre. Le projet d'avis se base sur les travaux de l'EJF. Il a pour but d'améliorer l'alignement entre les programmes de contrôle des importations des principaux marchés, notamment le Japon et les États-Unis. Il est important de préciser que les principaux éléments de données (*key data elements*) sont repris dans l'annexe à titre purement indicatif. Il n'y a pas d'objections au sein du groupe de travail 2.

Le Président propose d'utiliser la procédure écrite afin que les membres aient la possibilité d'examiner le projet de texte.

Le Secrétaire général suggère d'avoir recours à la procédure écrite d'urgence

Le Comité exécutif convient d'une consultation de deux jours via procédure écrite d'urgence.

Courrier des ONG sur la « Participation des ONG aux Conseils consultatifs » adressé à la DG MARE

- **Échange de vues**

Le Président rappelle que le courrier a été envoyé par un groupe d'ONG membres de plusieurs CC. Le courrier est assez général et ne fait pas référence à un CC en particulier. S'il y a des problèmes au sein du MAC, il est donc important d'en parler.



Le Secrétaire général explique que l'industrie du MEDAC, le Secrétariat du CCEOS et le Président et le Secrétariat du CC Mer du nord ont envoyé des courriers à la DG MARE. En outre, la Directrice-générale de la DG MARE a organisé une réunion avec les représentants des ONG.

Le Président estime qu'il serait préférable d'avoir un échange de vues au sein du Comité exécutif avant d'entreprendre quoi que ce soit.

Katrin Poulsen (WWF) est d'accord pour inclure ce point à l'ordre du jour. Plusieurs ONG ont pris des mesures pour quitter les CC, mais WWF ne quitte aucun CC. Il y a eu des frictions au sein de certains CC par rapport au fonctionnement de base des CC, aux difficultés à parvenir à un consensus et à exprimer les avis minoritaires, et de possibles dysfonctionnements des Secrétariats. Le courrier est assez général et ne mentionne aucun CC ni des problèmes en particulier. Le courrier ne reflète pas de difficultés au sein du MAC et WWF ne voit pas de problème structurel au sein du MAC. Ils expliquent qu'une réunion a eu lieu entre les ONG et la Directrice-générale de la DG MARE. La Commission a exprimé sa volonté de maintenir le dialogue avec les ONG, afin de garantir leur participation.

Vanya Vulperhorst (Oceana) explique que s'il y avait des problèmes au sein du MAC, le Secrétariat et le Président en auraient été directement informés, et pas via un courrier général. Ils apprécient les efforts du MAC qui s'efforce de dégager des compromis et de satisfaire les différents points de vue.

Pim Visser (VisNed) se demande quelle était le raisonnement des ONG en envoyant un courrier général qui couvre le MAC, alors qu'il n'est pas concerné. Ils attirent l'attention des membres sur l'influence que cela pourrait avoir sur la Directrice-générale de la DG MARE, en raison de sa récente nomination. Ils sont d'accord avec l'idée d'une discussion en interne mentionnée par Oceana. Ils se félicitent que la position des ONG du MAC soit notée dans le compte-rendu de la réunion, mais ajoutent qu'ils auraient préféré qu'un courrier soit envoyé par les ONG à la Commission européenne.

- **Prochaines étapes**

Le Président encourage les membres à exprimer leurs difficultés, s'il y en avait, et à les soumettre à discussion.

Georg Werner (EJF) est d'accord avec la déclaration d'Oceana, tout en exprimant sa satisfaction par rapport au fonctionnement du MAC. Si un quelconque problème se posait au sein du MAC, il serait d'abord abordé en interne.

Camille Gallouze (DG MARE) précise que la Commission est consciente que la situation varie d'un CC à l'autre.



Secrétariat du MAC (2020-2023)

- **Recommandation du Comité d'évaluation**

Le Président explique qu'une offre a été publiée. Le Comité d'évaluation était composé du Président et des deux Vice-présidents. Le rôle du Comité d'évaluation était d'examiner les offres et de faire une recommandation au Comité exécutif. L'EBCD, qui fournit actuellement les services de Secrétariat, est la seule organisation à avoir soumis une offre au cours de la période de validité de l'adjudication. L'offre est semblable aux services actuels, avec quelques indexations. Le Président exprime sa satisfaction par rapport au fonctionnement du Secrétariat, comptabilité comprise.

Sean O'Donoghue (KFO) se dit satisfait du travail du Secrétariat, notamment l'approche proactive du Secrétaire général, et recommande au Comité exécutif de l'approuver.

Christine Absil (Good Fish Foundation) est d'accord.

- **Nomination du Secrétariat**

Le Comité exécutif accepte la nomination de l'EBCD qui sera en charge du Secrétariat pour la période 2020-2023.

DIVERS

- **Focus Group MAC-CCEOS- CC Mer du nord sur le tourteau**

Sean O'Donoghue (KFO) explique que le CCEOS invite le MAC à participer à un Focus Group conjoint avec le CC Mer du nord. Bien que les deux autres CC aient examiné les questions liées à la gestion, il est également important de traiter les questions du prix et de la commercialisation. Le Secrétariat du CCEOS a préparé des Termes de référence que le MAC va devoir examiner. La Commission souhaite encourager la collaboration entre CC.

Le Président rappelle qu'il est important que les différents secteurs soient représentés, vu que cette question touche à la fois les producteurs et les transformateurs. La pandémie du Covid-19 apporte son lot de difficultés pour exporter le tourteau vers le marché chinois, et il faut en tenir compte.

Le Comité exécutif est d'accord avec la création d'un Focus Group.

Sean O'Donoghue (KFO) espère que le groupe de travail 1 pourra rapidement se mettre d'accord sur les Termes de référence avec les autres Conseils consultatifs.



- **Organisation des prochaines réunions**

Le Président propose, vu la flexibilité qu'offrent les réunions en ligne, d'organiser les prochaines réunions sur plusieurs jours, au lieu de les concentrer sur deux jours. Cela permettra également d'organiser des réunions à plus brève échéance.



Résumé des points d'action

- Stratégie De la ferme à la table - Projet de plan d'action
 - Les groupes de travail individuels analysent les initiatives proposées et évaluent leur pertinence ainsi que les documents à produire et le calendrier
- Examen des projets d'avis à adopter
 - Projet d'avis sur la recommandation du Conseil consultatif pour l'aquaculture sur l'étiquetage du caviar: Reporté à la prochaine réunion
 - Autres projets d'avis: Projet d'avis sur un meilleur alignement des programmes de contrôle des importations des principaux marchés à soumettre au Comité exécutif pour son adoption via procédure écrite d'urgence de 2 jours
- Focus Group MAC-CCEOS- CC Mer du nord sur le tourteau
 - Le groupe de travail 1 doit convenir de Termes de référence avec le CCEOS et le CC Mer du Nord



Liste des présents

Représentant	Organisation
Andrew Kuyk	CEP
Camille Gallouze	Commission européenne
Catherine Pons	FEAP
Christine Absil	Good Fish Foundation
Daniel Weber	European Fishmeal
Dora Barreira Ramos	Commission européenne
Els Bedert	EuroCommerce
Emiel Brouckaert	AEOP
Evelien Ranshuysen	Commission européenne
Gaël Lavielle	Les Pêcheurs de Bretagne
Georg Werner	Fondation pour la justice environnementale
Guillaume Carruel	AEOP
Guus Pastoor	AIPCE-CEP
Haydeé Fernández Granja	CONXEMAR
Katarina Sipic	AIPCE-CEP
Katrin Vilhelm Poulsen	WWF
Massimo Bellavista	COPA COGECA
Pedro Reis Santos	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Pim Visser	VisNed
Quentin Marchais	ClientEarth
Roberto Carlos Alonso	ANFACO-CECOPESCA
Rosalie Tukker	Europêche
Sean O'Donoghue	AEOP
Stavroula Kremmydiotou	Conseil consultatif pour les marchés (MAC)
Vanya Vulperhorst	Oceana



